

JEP/RF

MINISTÈRE D'ÉTAT  
AFFAIRES CULTURELLES

Conservation
des Bâtimens et Monumens
PRIVÉ
Date 6 MARS 1967
N° 604

République Française

A R R Ê T É

*liste faite  
facilités à jour*

Le Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles,

- VU la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'art. 4 ;
- VU la loi du 12 Avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 3 Février 1959 relatif aux attributions d'un Ministre d'Etat ;
- VU le décret du 24 Juillet 1959 portant organisation du Ministère des Affaires Culturelles ;
- VU le décret du 18 Mars 1960 portant application du décret du 7 Février 1959 relatif au camping et notamment les art. 2 et 6 ;
- VU la délibération du 13 Avril 1966 de la Section Permanente de la Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages de la Dordogne ;

A R R Ê T É :

Article 1er - Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques du département de la Dordogne, l'ensemble formé sur la commune de SAINT AVIT-SENIEUR par le bourg et ses abords et délimité comme suit:

Depuis la Maillerie, la route de Beaumont à St. AVIT-SENIEUR, la route de Caduain à Beaumont, le chemin partant de cette route jusqu'au transformateur, la route de St. Avit-Senieur à Monferrand et le ruisseau de Fonfourcade jusqu'à la Maillerie.

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Dordogne et au Maire de la commune de SAINT AVIT-SENIEUR, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 25 Janvier 1967

Pour le Ministre et par délégation :  
Le Maître des Requêtes au Conseil d'Etat  
Directeur de l'Architecture,  
Signé : Max QUERRIEN.

Pour Ampliation :  
Pr. l'Administrateur Civil  
chargé des Sites,

*A. Vignier*

Signé : A. VIGNIER.

EXTRAIT DE PLAN CADASTRAL

DORDOGNE

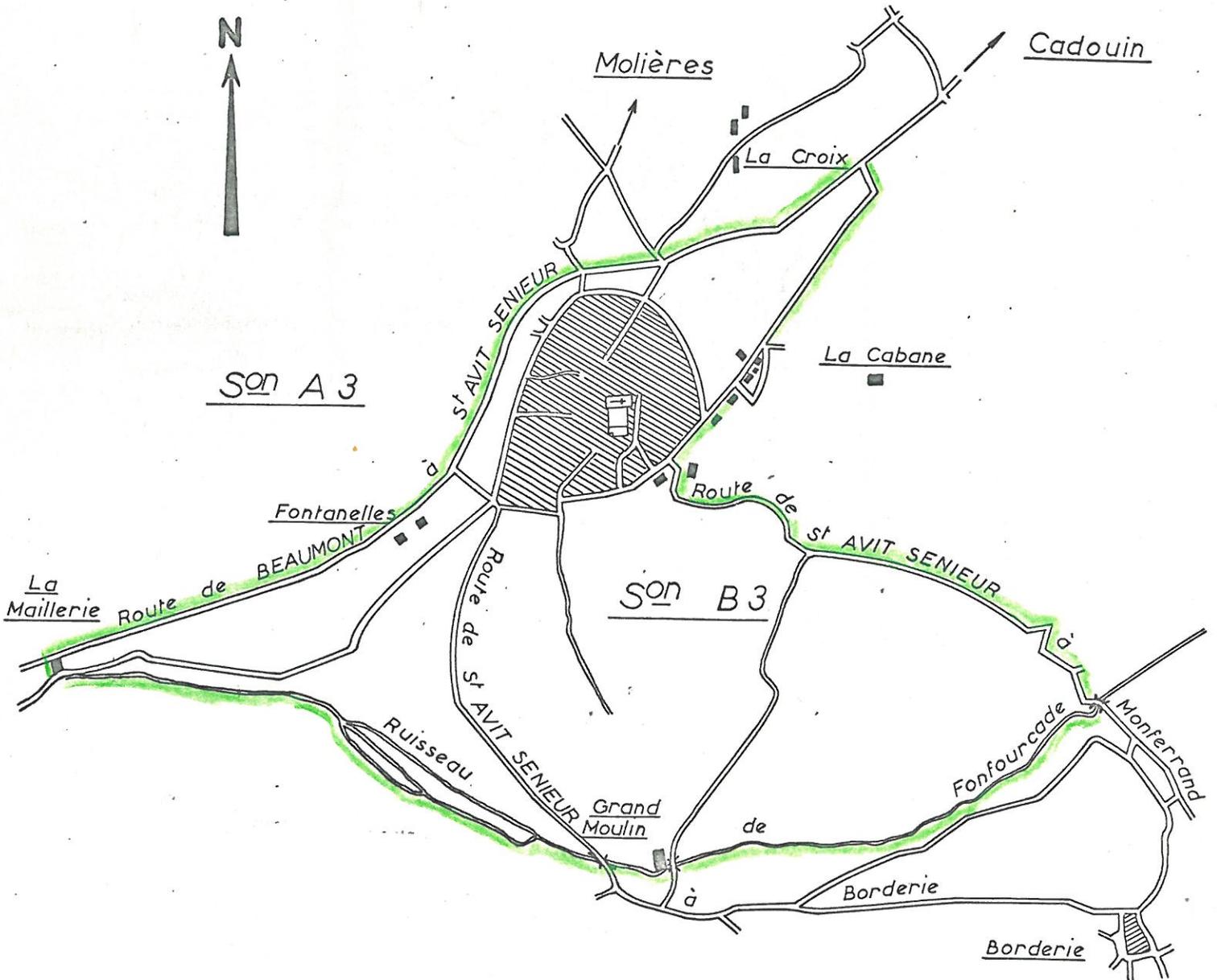
COMMUNE

SI AVIT SENIEUR

Cadastre 1860

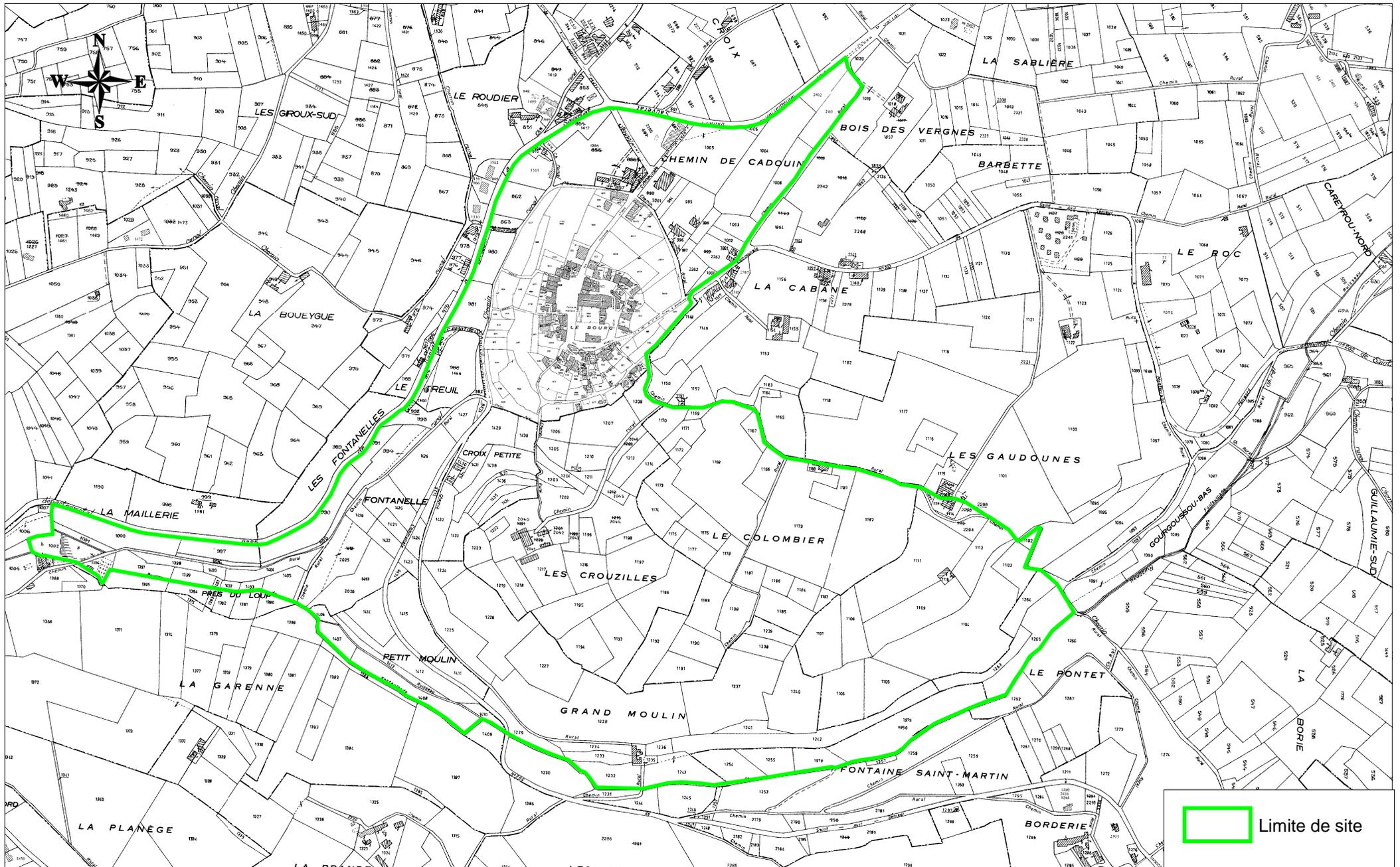
N°154

Echelle 1/2 500

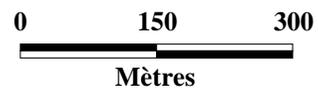


# SAINT AVIT SENIEUR

Site inscrit : Bourg et ses abords



Source : BD Parcellaire - IGN 2007



 Limite de site

DIREN Aquitaine